



COMMUNIQUE DE PRESSE - 15 mai 2017

« Des jardineries s'engagent au travers d'une charte, pour promouvoir le jardin au naturel, lors de la semaine européenne du développement durable 2017 »



Photo : FREDON NPDC et FREDON PICARDIE

Communiqué de presse

*Des jardinerie s'engagent
au travers d'une Charte,
pour promouvoir le jardin au naturel,
lors de la semaine européenne du développement durable 2017*



Le jardinage est une activité dans l'air du temps. C'est un plaisir, une activité de détente, ou une passion, les jardiniers retrouvant le plaisir de "faire soi-même". Pour d'autres, le jardin reste un moyen de produire ses propres fruits et légumes.

Lors de la création de nouveaux jardins, qu'ils soient potagers ou d'agrément, la demande d'informations concernant des solutions de jardinage au naturel, préservant la santé, l'environnement et la biodiversité, se fait plus précise.

De ce constat est né en 2015 un partenariat entre la FREDON (Fédération Régionale de Défense Contre les Organismes Nuisibles) Nord Pas-de-Calais, la FREDON Picardie, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et la Région des Hauts-de-France, afin d'orienter les jardiniers amateurs vers des techniques respectueuses de l'environnement, au travers d'une charte Jardinerie « Jardinez naturellement en préservant la santé et l'environnement ».

Les jardinerie représentent des acteurs-clefs si l'on souhaite faire évoluer ces pratiques de jardinage, et promouvoir des solutions naturelles au jardin, permettant de préserver les ressources en eau, et la biodiversité.

31 magasins volontaires ont signé cette charte et privilégient le recours aux alternatives, grâce à une communication adaptée, et à la formation des conseillers vendeurs. Ils anticipent progressivement la réglementation qui interdira la vente de produits phytopharmaceutiques chimiques de synthèse pour le jardin à partir du 1^{er} janvier 2019.

La plupart des particuliers qui entretiennent leur jardin avec des produits de traitement ont une méconnaissance de la dangerosité de ces produits chimiques et de mauvaises pratiques en découlent. Ils devront bientôt suivre l'exemple des villes qui, depuis le 1^{er} janvier 2017, ont supprimé l'usage de ces produits sur la plupart des espaces urbains, avec la mise en place de la loi Labbé du 6 février 2014.

En 2017, les partenaires techniques et financiers de la charte Jardinerie s'associent pour développer une action de communication concertée à l'occasion de la semaine européenne du développement durable du 30 mai au 05 juin 2017. Différentes collectivités partenaires comme le Parc Naturel Régional Scarpe Escaut et le SAGE Scarpe-Aval, le Touquet-Paris-Plage, sur l'ORQUE (Opération de Reconquête de la Qualité de l'Eau) du Rombly, avec le partenariat du Contrat de baie de Canche, la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin, sur l'ORQUE de la vallée de l'Escrebieux, la Métropole Européenne de Lille, sur l'ORQUE des champs captants Sud-Lille, Noreade sur ses territoires ORQUE, participent activement et localement à ce projet.

Les techniques de jardinage au naturel (paillis, outils de désherbage, variétés résistantes aux maladies, nichoirs à insectes, ...) seront valorisées lors de cette semaine européenne sur le développement durable au travers de temps forts organisés en région Hauts-de-France par les magasins engagés (cf. carte des magasins engagés)

